

[Rapport : Évolution de la prestation de compensation du handicap \(PCH\)](#) [1]

Daude, M., Mauss H., Paul, S., Inspection générale des affaires sociales. (2017). *Évolution de la prestation de compensation du handicap (PCH)*. Paris : Inspection générale des affaires sociales. L'IGAS a été saisie, en mars 2016, d'une mission portant sur la « révision des conditions et modalités d'attribution » de la prestation de compensation du handicap (PCH) afin de « viser une meilleure équité sur le territoire » et de « mieux cibler ses conditions d'attribution ». En décembre 2015, 184 000 personnes ont bénéficié de la PCH, pour un montant total de 1,7 milliards d'euros. Ce rapport s'appuie sur un groupe de travail composé de représentants des associations désignés par le Conseil national consultatif des personnes en situation de handicap (CNCPH), des directions des ministères et des représentants des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

[Télécharger le rapport](#) [2](.pdf, 2 tomes)

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-%C3%A9volution-de-la-prestation-de-compensation-du-handicap-pch>

[2] <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article619>